



L'écho des Arlequins

MAIRIE DE LACHASSAGNE

n° 67 - février 2020

Lundi : 13h30-16h, mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h, samedi : 9h-12h
www.lachassagne.fr

Mr Jean ETIENNE, Maire de Lachassagne, signe aujourd'hui son 67ème numéro de l'écho des arlequins, après 48 ans à la tête de la commune



Vœux 2020

Entouré par l'équipe féminine du conseil municipal



MARATHON DU BEAUJOLAIS

Mr le Maire s'est vu décerner pour la commune le **TROPHÉE PERFORMANCE DES COMMUNES** dans la catégorie « communes de 1000 à 5000 habitants », pour la participation de 117 coureurs au marathon du Beaujolais 2019.



C'est la 2ème fois que la commune reçoit cette récompense.
Félicitations à tous les coureurs.

FETE DES CONSCRITS ANSE-AMBERIEUX D'AZERGUES-LACHASSAGNE 2020

Vendredi 21 février :

20h : Défilé humoristique dans les rues de Anse, départ place Général De Gaulle
22h30 : Bal organisé par l'Interclasse des Jeunes, au Foyer Rural de Anse

Samedi 22 février :

10h : Cérémonie du drapeau, à l'école Marcel Pagnol à Anse
10h30 : Dépôt de gerbes aux 2 monuments aux morts de Anse
11h15 : Dépôt de gerbes au monument aux morts de Ambérieux
14h : Dépôt de gerbes aux cimetières de Anse et Lachassagne
14h : "Instant 10 ans" : Bal et goûter au Foyer Rural de Anse

Réception des conscrits à la mairie de Ambérieux d'Azergues à 11h30, à la mairie de Anse à 16h30 et à la mairie de Lachassagne à 17h30

Dimanche 23 février : A Anse

9h : Photos des conscrits devant la mairie
10h15 : Photos des 10 ans devant la mairie
11h : Départ de la vague des conscrits place Général De Gaulle - Arrivée Espace Bertrand
12h30 : Vin d'honneur à l' Espace Bertrand
14h : Banquet des conscrits à Ansolia, servi par Mille & 1 Saveurs
20h : Farandole des conscrits
20h30 : Bal et dessert des conscrits à Ansolia, animé par l'orchestre ANA NOCHE

Jeudi 27 février : visite au Club de l'Amitié de Lachassagne



Pour le défilé humoristique du vendredi et la vague du dimanche, le parking "Ansolia" sera ouvert gratuitement
(Entrée Avenue de l'Europe à proximité du collège)

MODALITES DE SCRUTIN DES ELECTIONS MUNICIPALES des 15 et 22 mars 2020

Depuis la loi du 17 mai 2013, le scrutin de liste, jusqu'alors réservé aux communes de 3 500 habitants et plus, s'applique désormais à partir de 1 000 habitants.

Le scrutin pour les prochaines élections municipales de la commune de Lachassagne est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260 s. du Code Electoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50 % des voix plus une) reçoit la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre toutes les listes ayant au moins 5 % des voix.

Dans l'éventualité où seules deux listes seront en présence, il n'y aura plus de second tour.

1 seul nom rayé et le bulletin sera considéré nul : pas de suffrage attribué à la liste, ni au conseil municipal ni au conseil communautaire.



Les listes doivent être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire une femme/un homme ou inversement.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Le Maire et les Adjointes sont ensuite élus au Conseil Municipal.



Rappel : Il est désormais obligatoire pour pouvoir voter, de se présenter avec une pièce d'identité, la carte électorale ne suffira plus.

INSCRIPTIONS A L'ECOLE PUBLIQUE DE LACHASSAGNE

Dates d'inscription pour les enfants nés en 2017 et les nouveaux arrivants : **du 9 mars au 17 avril 2020**

Etape 1 : retirer le formulaire d'inscription à la mairie de Lachassagne et le remplir

Etape 2 : prendre rendez-vous avec la directrice de l'école (Mme LE KIM) au 04.74.60.22.83.

Prise de rdv : lundi-mardi-jeudi : de 11h30 à 12h et vendredi toute la journée

Jour de rencontre pour l'inscription : le vendredi uniquement

Documents à fournir lors de l'inscription (photocopies) :

- Justificatif de domicile dans la commune de moins de 3 mois
- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant à jour des vaccinations
- Jugement concernant la garde des enfants en cas de séparation des parents



MEDAILLE DE LA FAMILLE



ACCUEIL DE LOISIRS

Les programmes des accueils de loisirs pour les jeunes sont en ligne sur le site de la Communauté de Communes.

Nouveauté : un 11ème centre de loisirs intercommunal est pérennisé à Civrieux d'Azergues.

Vous pouvez télécharger le planning complet d'ouverture et d'inscriptions des 11 centres jusqu'en août 2020 : https://www.cc-pierresdorees.com/sites/default/files/nouveau_planning_accueils_de_loisirs_janv_-_aout_2020.pdf

Les inscriptions pour les prochaines vacances débuteront le 4 février

BEAUJOLAIS
PIERRES DORÉES
communauté de communes

CABINET INFIRMIER DES ARLEQUINS

Le cabinet infirmier des Arlequins vous informe de son ouverture au 240 chemin des Veridas à Lachassagne.

Nouveauté!

Sophie DEIAS, infirmière libérale, se déplace pour vos soins à domicile et peut également vous accueillir sur rendez-vous au cabinet

Contact au : 06.61.41.76.39



FLEURISSEMENT

Le printemps arrivera bientôt entraînant un surcroît de travail pour les membres de la commission «Fleurissement».

Celle-ci recherche toujours des **volontaires disposant d'un peu de temps pour aider aux plantations.**

Vous pouvez contacter : Jean-Paul HYVERNAT, au 06.25.06.31.84



Casse-croûte offert aux participants

CHASSE AUX ŒUFS

Dimanche 12 avril 2020 de 9h à 12h.



Grande chasse aux œufs dans les rues du village, Organisée par le Sou des Ecoles de Lachassagne au profit des enfants de l'école, en famille ou entre amis. Départ et inscriptions devant le parc municipal. Tarif : 5€

Dégustation d'une omelette géante préparée avec les œufs ramassés.

Buvette et omelette dans une ambiance conviviale.

Renseignements au 06.18.74.30.70 ou asde.lachassagne@gmail.com

4ème NUIT DE L'EAU



Cette nuit de solidarité au profit de l'UNICEF, normalement organisée par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, le Comité du Rhône UNICEF, Aquazergues et le Club Aquatique des Pierres Dorées **n'aura pas lieu en 2020** en raison d'une date prévue trop proche des élections municipales.

EMPLOI SAISONNIER



La commune propose un poste en remplacement de l'employé communal pendant ses congés d'été.

Permis de conduire indispensable. Si vous êtes intéressé, contactez la mairie au 04.74.67.00.88

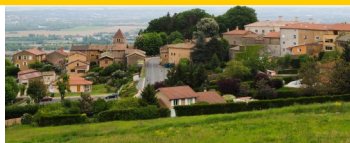
SITE INTERNET

Toutes les actualités de notre village sont disponibles sur le site internet de la commune (consultable sur ordinateur ou smartphone) :

www.lachassagne.fr



L'écho des arlequins est rédigé par Claire Dramaix, Stéphanie Plaza et Françoise Ricard



NOUS RESTONS A VOTRE ECOUTE ET A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS RENCONTRER N'HESITEZ PAS, CONTACTEZ-NOUS

Claire DRAMAIX - 06.82.59.66.58 - en semaine, de 14h00 à 15h30. c.dramaix@numericable.com
Stéphanie PLAZA - 06.60.70.66.06 - en semaine, de 13h à 14h. stephanie.plaza@club-internet.fr
Françoise RICARD - 06.82.97.60.53 - lundi et mercredi, aux heures des repas